



14 véhicules électrifiés en 2020 : Ford salue les annonces du gouvernement en faveur du secteur automobile

« Nous félicitons le gouvernement pour ces engagements envers les véhicules plus propres. Chez Ford la majeure partie de la gamme pourra bénéficier de ces nouvelles aides à l'achat ».

- Louis-Carl Vignon, président de Ford France -

Le gouvernement français a annoncé ce jour une série de mesures historiques afin de préserver, dès le 1er juin, la compétitivité du secteur automobile. Avec une baisse de 89% des ventes en France au mois d'avril, il est indispensable d'attirer de nouveaux clients en concessions.

Ford se félicite des annonces en ce sens, notamment du tout nouveau bonus de 2 000 euros pour l'achat de véhicules hybrides rechargeables. Chez Ford, le nouveau Kuga Plug-In Hybrid ainsi que les Transit Custom Plug-In Hybrid et Tourneo Custom Plug-In Hybrid sont éligibles à cette aide.

Ford salue également l'élargissement de la prime à la conversion pour les véhicules thermiques les moins polluants ainsi que l'ensemble des véhicules hybrides. Fiesta, Focus, nouveau Puma et nouveau Kuga, déjà disponibles en concessions, sont ainsi éligibles à cette aide en fonction des modèles et des critères. Cette décision permet de répondre à 100% des usages des conducteurs.

Ford rappelle que son offre commerciale intitulée "Esprit Libre" reste d'actualité dans l'intégralité de son réseau. Cette offre de crédit disponible depuis quelques semaines consiste à proposer 6 mois de tranquillité (3 mensualités de crédit offertes auxquelles s'ajoutent 3 autres mensualités différées) pour profiter de sa nouvelle voiture sans attendre.

** Plage et temps de recharge ciblés en fonction des valeurs testées par le constructeur et du calcul en fonction du cycle WLTP. Les kilomètres ajoutés estimés sont basés sur les 10 premières minutes de recharge, à partir du moment où le véhicule début la recharge. Les chiffres d'autonomie officiellement homologués seront publiés lors de la date de mise en vente. Le taux de recharge diminue lorsque la batterie atteint sa pleine capacité. Les résultats peuvent varier en fonction des pics de recharge et de l'état de recharge de la batterie. La portée réelle du véhicule varie en fonction de conditions telles que les éléments externes, le type de conduite, l'entretien du véhicule et l'âge et l'état de santé de la batterie lithium-ion.*

Les consommations déclarées de carburant/énergie, les émissions de CO2 et l'autonomie électrique sont déterminées conformément aux exigences techniques et aux spécifications des règlements européens (CE) 715/2007 et (UE) 2017/1151 tels que modifiés en dernier lieu. Les véhicules légers homologués selon la procédure d'essai mondiale harmonisée des véhicules légers (WLTP) auront des informations sur la consommation de carburant et d'énergie et les émissions de CO2 pour le nouveau cycle de conduite européen (NEDC) et le WLTP. Le WLTP remplacera entièrement le NEDC au plus tard d'ici la fin de l'année 2020. Les procédures de test standard appliquées permettent une comparaison entre différents types de véhicules et différents constructeurs. Pendant l'élimination du NEDC, la consommation de carburant WLTP et les émissions de CO2 sont corrélées au NEDC. Il y aura une certaine variation de l'économie de carburant et des émissions précédentes, car certains éléments des tests ont changé, de sorte que la même voiture peut avoir une consommation de carburant et des émissions de CO2 différentes.

